



CAPSANTÉ₁₅

COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT | PRÉVENTION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023





SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRESIDENTE	2
INTRODUCTION	4
ASSOCIATION	5
- L'équipe	6
- L'activité	7
- Le budget	8
STRUCTURE	9
- L'activité	10
- Le budget	18
ANALYSE	20
ORIENTATIONS 2024	21



LE MOT DE LA PRESIDENTE

CAP Santé 15, créée en 2020, est une association proposant des ateliers d'ETP aux personnes ayant une maladie chronique pour les aider à améliorer leur état de santé en recevant de l'information / du soutien, un accompagnement dans leur parcours de soins, une aide à trouver des leviers pour s'adapter aux nouvelles habitudes de vie afin de mieux prendre en charge leur maladie chronique, en prévenir les complications et retrouver un meilleur état de santé.

Les ateliers sont en général réalisés en petit groupe, animés par des professionnels de santé formés à l'ETP et si besoin en rendez-vous individuels.

Cap Santé 15 réalise aussi des actions de prévention avec les ateliers Parlons santé, les ateliers de cuisine, par sa participation aux actions de dépistage du diabète.

Tout d'abord je remercie très chaleureusement l'équipe de coordination (Céline, Marie et Marion) pour tout ce qu'elles réalisent au quotidien, l'inclusion et gestion des dossiers de chaque personne, l'organisation et l'animation des ateliers avec bienveillance pour les patients.

Merci aussi pour leur travail acharné à rechercher et trouver des financements pour avoir le budget nécessaire (jusqu'à aller chercher des fonds européens).

Merci pour leur capacité d'adaptation puisque cette année avec mes nouveaux projets je leur ai demandé encore plus et tout cela dans la convivialité et bravo pour avoir relevé haut la main le défi de trouver de nouveaux locaux en 1 mois fin 2023.

Merci à tous les professionnels du bureau et du CA pour tous nos échanges enrichissants et contributifs pour toujours aller de l'avant.

Un mot en particulier pour le Dr Rémi SERRIERE pour toutes ces actions durant sa présidence et de sa décision proposée début 2023 pour aider CAP Santé 15 à pouvoir mieux défendre ses demandes et besoins auprès des financeurs et d'être notre relais à l'hôpital.

Merci à tous les professionnels qui animent les ateliers et contribuent toute l'année à l'aide directe aux patients.

Merci à tous les acteurs du milieu de la santé pour la confiance qu'ils nous témoignent en nous adressant leurs patients.

Merci à tous les membres, bénévoles de l'association pour leur soutien et leur aide à faire connaître ce que l'association peut apporter.

Merci aux patients pour leur participation et leur adhésion à nos parcours.

Merci aux financeurs indispensables à la réalisation de ces projets : ARS, FSE, CPAM, conseil Départemental.

Merci au Lion's club d'Aurillac pour l'intérêt porté à notre parcours DIAB'EDUC et leur soutien.

Merci au centre hospitalier Henri Mondor d'Aurillac pour la mise à disposition de la Directrice.

Et comme je préfère les actes aux grandes paroles je conclurai en disant : motivés et solidaires comme nous sommes continuons à œuvrer pour que dans le Cantal ETP rime avec CAP Santé !

Permettons ainsi à plus de personnes d'être accompagnées dans la gestion de leur maladie chronique en s'impliquant plus activement dans l'amélioration de leurs habitudes de vie, leur traitement, afin d'en réduire la charge mentale et de garder le bon cap pour leur santé.

Sandrine ROQUES
Présidente de CAP Santé 15



INTRODUCTION



**Céline
ISSIOT**
Directrice

Cette année 2023 a été riche en activité pour la structure.

Le nombre de parcours patient en ETP a significativement augmenté. D'une part la crise sanitaire s'est éloignée, patients et professionnels ont pu se recentrer sur le suivi des pathologies chroniques, d'autre part la proposition étoffée et l'adaptation des programmes au plus près des préoccupations des bénéficiaires ont semble-t-il porté leurs fruits.



**Marie
VIGIER**
Coordonnatrice

Les ateliers de prévention tous publics proposés en partenariat avec les collectivités territoriales et/ou les maisons de santé ont rencontré un accueil très favorable et s'inscrivent dorénavant dans les habitudes en termes d'actions de prévention sur le territoire.

Le lancement de diabéduc en juin complète l'offre en ETP et renforce les compétences de l'équipe en matière d'accompagnement des personnes souffrant de diabète.



**Marion
AYGADOUX**
Secrétaire-
Comptable

Que ce soient les membres de l'association ou l'équipe de coordination nous essayons sans cesse de nous renouveler, de préciser notre offre pour nous adapter au plus près des besoins des bénéficiaires, des professionnels, des partenaires et des financeurs. Hélas le succès rencontré en termes de nombre d'accompagnements, de séances individuelles et collectives, de collaborations, de service rendu n'est pas gage de financements qui nous permettraient d'envisager sereinement l'avenir. Le combat pour l'obtention de subventions est chaque année plus difficile et mobilise une énergie et un temps qui ne sont pas mis au bénéfice de nos missions.

Souhaitons-nous une année 2024 encore plus riche avec de nouvelles opportunités !!



CAPSANTÉ¹⁵
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT | PRÉVENTION

ASSOCIATION



L'ÉQUIPE :

Le bureau :

- Sandrine ROQUES (endocrinologue / présidente)
- Nadège MILLE (infirmière / vice-présidente)
- Fabien CONSTENSOU (pédicure-podologue / trésorier)
- Joëlle DENIZIOT (membre / trésorière adj.)
- Françoise MANHES (pharmacienne / secrétaire)
- Rémi SERRIERE (médecin HAD / secrétaire adj.)

Le conseil d'administration :

- Membres du bureau
+
- Martine BESOMBES (infirmière)
- Léonie CUVELIER (diététicienne)
- Véronique FOURNIAL (pharmacienne)
- Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (infirmière)
- Antoine MEZARD (pharmacien)



* Absent(e)s sur la photo Martine BESOMBES, Véronique FOURNIAL et Antoine MEZARD

L'ACTIVITE :

- 3 réunions du Bureau
- 3 Conseils d'Administration
- 1 Assemblée Générale

Membres 31/12/2023 : 55

- **Professionnels adhérents :**
 - Médecins généralistes : 5
 - Spécialistes : 3
 - Pharmaciens : 6
 - Diététiciennes : 4
 - Pédicures-podologues : 2
 - Infirmiers(ères) : 7
 - Educateurs sportifs : 1
 - Psychologues : 1
- **Autres membres adhérents :**
 - Associations : 4
 - Patients : 16
 - Autres : 6

➤ **Gestion sociale :**

- 2,3 équivalents temps plein :
- Directrice, infirmière, mise à disposition par le CH Aurillac à 100%
- Coordinatrice, diététicienne à 50%
- Secrétaire-comptable à 80%

➤ **Participation à diverses manifestations :**

- « Randos & Parcours » organisé par l'Association DIABJEUNES 15 à Senilhes avec dépistage des glycémies.

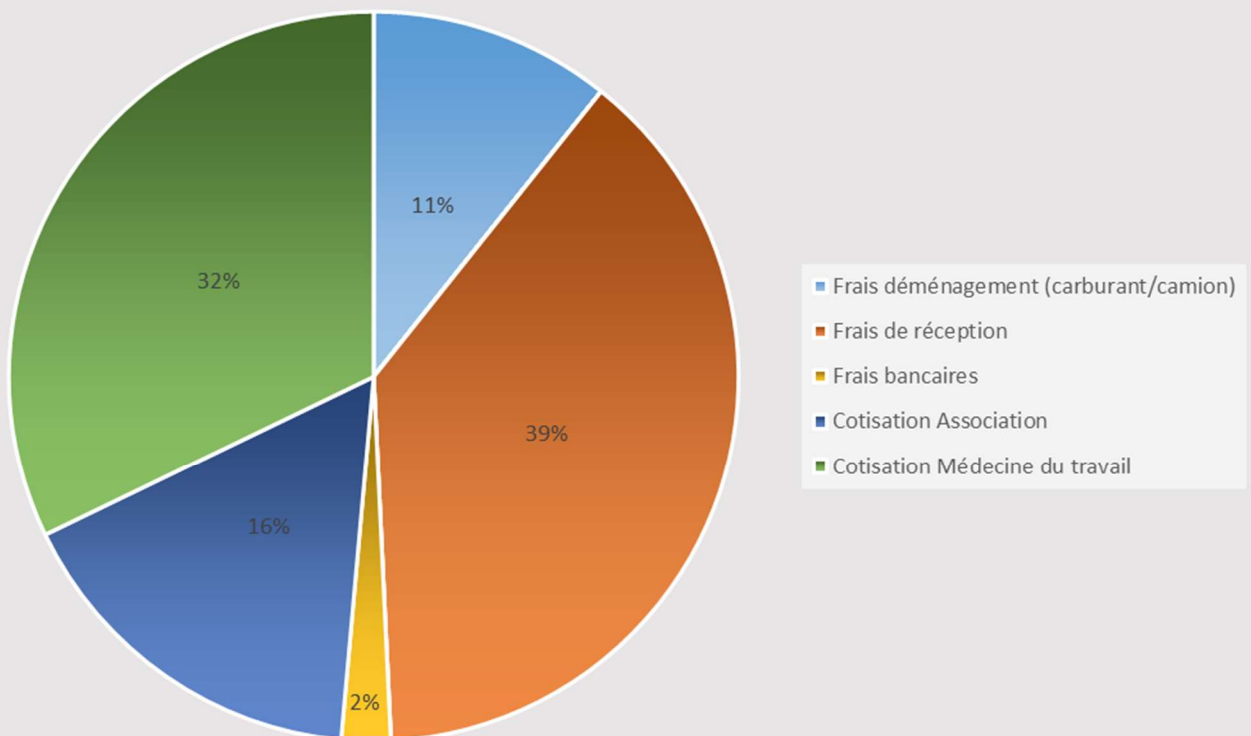
LE BUDGET :



Recettes Association en 2023 :

835,00 €

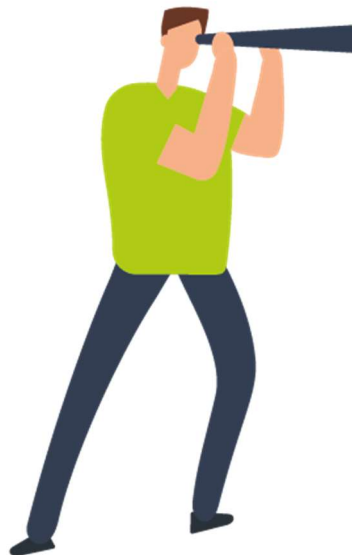
Dépenses réalisées par l'Association en 2023 (596,52€)





CAPSANTÉ₁₅
COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT | PRÉVENTION

STRUCTURE

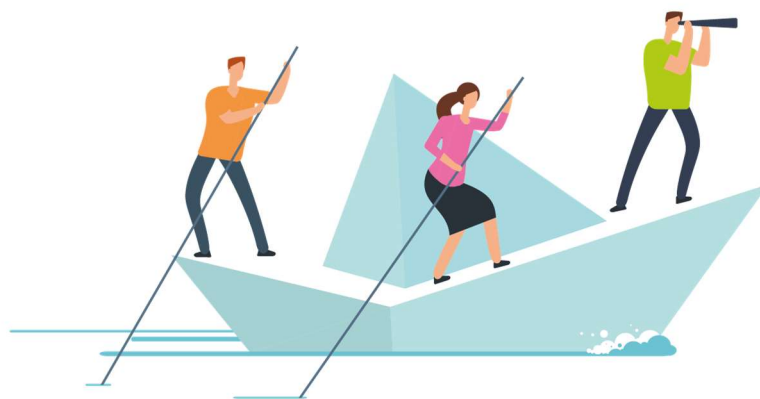


L'ACTIVITE :

COORDINATION

ACCOMPAGNEMENT

PREVENTION



Programmes ETP :

Intitulé de l'indicateur	Rappel du résultat attendu	Résultat effectif et commentaires
<p>- type d'intervention (sensibilisation, formation, atelier collectif, soutien individuel, ...)</p>	<p>Accueil physique et téléphonique</p> <p>Diagnostic éducatif, consultations de suivi, synthèse en individuel</p> <p>Séances collectives d'ETP</p> <p>Séances individuelles d'ETP au cas par cas</p> <p>Formation de professionnels</p> <p>Rencontre de professionnels pour échanger sur les pratiques, les évolutions des programmes</p> <p>Rencontres partenaires pour présenter les programmes et recruter</p>	<p>Les différents types d'intervention ont pu être réalisés</p>
<p>- nombre d'interventions</p>	<p>400 entretiens individuels au minimum pour 200 parcours réalisés</p> <p>75 Séances collectives d'éducation thérapeutique pour 200 parcours validés</p> <p>Séances individuelles d'éducation thérapeutique si besoin</p> <p>1 Session de formation avec 7 professionnels</p> <p>Rencontres avec les professionnels</p> <p>Rencontres partenaires pour présenter les programmes et recruter</p>	<p>648 entretiens individuels réalisés par l'équipe de coordination (un BEP et une synthèse pour chaque bénéficiaire + pour certains des entretiens intermédiaires)</p> <p>131 séances collectives soit environ 2 à 3 séances par semaine</p> <p>90 séances individuelles 60 en ocadi 1 et 30 en ocadi 2 Le besoin d'accompagnement individuel est en forte croissance ceci s'explique par le profil des bénéficiaires (enfant, handicap, situations complexes, actifs...)</p> <p>Formation de l'équipe à l'entretien motivationnel</p> <p>15</p> <p>21 réunions</p>

- nombre de lieux d'intervention	Dans chaque bassin intermédiaire de santé du Cantal	BSI Aurillac
- Nombre d'inclusions	Minimum 100 sur chacun des 2 programmes	OCADI 1 = 187 OCADI 2 = 95 Progression du nombre d'inclusions
- Nombre de parcours terminés dans l'année 2022	OCADI 1 = 100 OCADI 2 = 100	OCADI 1 = 183 OCADI 2 = 93
- typologie des bénéficiaires ciblés	Personnes de plus de 16 ans souffrant des pathologies chroniques suivantes : diabète, obésité, problèmes cardiovasculaires, syndrome métabolique...	Typologie respectée 184 diabète 45 cardio 45 obésité 8 cancer Les bénéficiaires sont majoritairement orientés par la communication réalisée par la structure et par les professionnels libéraux (médecins spé, généralistes, diet, IDE) puis par les établissements de soins, le secteur social, les asso de patients
- Nombre de participants par séances	6 bénéficiaires attendus par séances collectives	Taux de remplissage dépassant les 100%, certaines séances incomplètes mais des séances à 8 ou 9 (visio), en dessous de 5 bénéficiaires la séance est reportée
- nom des territoires bénéficiaires de l'action	Département du Cantal	Aurillac
- nombre de partenaires impliqués dans l'action	7	7

<p>- liste des partenaires ayant participé à l'action et étape de mise en œuvre de la collaboration</p>	<p>ARS : forfait ETP patient</p> <p>FSE + : coordination</p> <p>CPAM du Cantal : financement frais de fonctionnement</p> <p>Conseil Départemental du Cantal : financement poste informatique</p> <p>Mairie Aurillac : mise à disposition de locaux</p> <p>Caloris : charte de bonnes pratiques + formation des salariées</p> <p>Centre Maurice Delort (SSR cardio) : articulation des programmes d'ETP</p>	<p>Partenariats cités efficaces</p> <p>Des difficultés à formaliser une véritable articulation des programmes d'ETP avec Maurice Delort</p>
<p>- valeur ajoutée du/des partenariats</p>	<p>Qualité des accompagnements</p> <p>Soutien financier</p>	<p>La formation de professionnels, la mise à disposition de professionnels formés, le soutien par des organismes reconnus permet de garantir et d'offrir aux bénéficiaires des accompagnements de qualité</p> <p>Le soutien financier que ce soit par l'octroi de subvention ou la mise à disposition gratuite de locaux permet de pouvoir assurer la continuité du service rendu aux bénéficiaires</p>
<p>- type de communication réalisée autour de l'action</p>	<p>Communication papier</p> <p>Internet</p> <p>Réseaux sociaux</p> <p>Campagne adhésion</p> <p>Rencontres aux cabinets pour présentation structure</p>	<p>Réalisation d'un nouveau flyer édité chaque semestre avec le planning des activités</p> <p>Mise à jour régulière du site internet</p> <p>Page Facebook</p> <p>Adhésion en ligne</p> <p>Reprise des visites dans les maisons médicales pour présenter les programmes et proposer une offre de partenariat</p>
<p>- dans quelle mesure cette communication a-t-elle valorisé</p>	<p>Faire connaître la structure et les programmes OCADI par le public, les professionnels, les structures médicosociales, les</p>	<p>Meilleure connaissance de la proposition en ETP des programmes OCADI par les professionnels et les structures</p>

votre action ?	partenaires pour favoriser et affiner l'orientation des bénéficiaires	Meilleure orientation des bénéficiaires De grosses difficultés néanmoins à communiquer d'une manière ciblée Encore trop peu de patients orientés par les professionnels de droits commun
- nombre de réunions de cadrage (ou comité de pilotage)	4	6
- date de la(des) réunion(s) de cadrage (ou comité de pilotage)	1 réunion par trimestre	24/01/2023 19/10/2023 14/12/2023 23/02/2023 06/04/2023 22/06/2023
- composition des membres de la réunion de cadrage (ou comité de pilotage)	Professionnels de santé libéraux Bénéficiaires Présidents associations de patients	Médecin, pharmacien, infirmière, diététicienne, podologue, bénéficiaire
- apports issus de cette/ces réunions	Mettre en place des outils de recueils des indicateurs d'activité Evaluer les actions en cours Proposer des axes d'adaptation au contexte, d'amélioration	Ont permis de faire évoluer les accompagnements et d'envisager de nouvelles pistes de recrutement et de nouvelle forme de mise à disposition des programmes
Quel est l'impact auprès des professionnels ?	Fédérer les professionnels autour de l'ETP Enrichissement du parcours de soins de leurs patients Amélioration des pratiques professionnelles Satisfaction Financement de la séance éducative	55 Contrats de coopération 14 Professionnels libéraux ont animé des séances éducatives Les professionnels sont sensibles à la plus-value que représente l'ETP dans la prise en charge globale de leurs patients 50 % des patients orientés par des libéraux pour OCADI 1 2 sessions de mise à jour des connaissances Les questionnaires de satisfaction et d'impact sur les pratiques professionnelles sont envoyés en début d'année N+1 Tous les professionnels sont dédommagés à hauteur de 60€/H ce qui valorise leur investissement dans l'accompagnement éducatif des patients
Quel est l'impact sur la population cible ?	Satisfaction	Les parcours répondent aux attentes des bénéficiaires, ils ont le sentiment d'être écoutés et de pouvoir s'exprimer, les séances leur ont permis de mieux comprendre

	<p>Evaluations de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs fixés</p>	<p>leur maladie et de mettre en place des changements. Des séances ont été mises en place en soirée pour les actifs, les ateliers de cuisine et d'activité physique ont du succès Nous avons également répondu au besoin de rencontres individuelles et de proximité. Les bénéficiaires s'étonnent de ne pas avoir été orientés plus tôt vers notre structure par leurs professionnels ou leur caisse de sécurité sociale.</p> <p>Une évaluation des compétences acquises est réalisée pour chaque patient à chaque atelier 276 évaluations de fin de parcours réalisées (compétences + objectifs)</p>
<p>Coordination</p>	<p>Au moins 200 bilans éducatifs partagés transmis aux médecins généralistes</p> <p>200 synthèses transmises aux médecins généralistes Nombre de messages transmis aux éducateurs</p> <p>Organisation efficiente des séances collectives pour les professionnels</p> <p>Gestion comptable et administrative efficiente</p>	<p>282 bilans éducatifs partagés transmis aux médecins traitants, +/- spécialistes</p> <p>276 synthèses transmises aux médecins traitants, +/- spécialistes</p> <p>Pour chaque patient inclus dans un programme la totalité des documents du dossier (bep, charte, plan personnalisé éducatif, tableaux de compétences acquises pour chaque atelier réalisé, synthèse) est transmis via la messagerie MonSisra au médecin traitant, aux spécialistes, à l'ensemble des professionnels éducateurs ayant animé les ateliers auxquels le patient a participé.</p> <p>Organisation des 131 groupes de patients en fonction de leur disponibilité (appels, relance, sms, mails...) Choix d'un intervenant Réservation de locaux adaptés Préparation des outils éducatifs et du matériel nécessaire Compte-rendu des séances et transmissions 67 séances animées par l'équipe de coordination en 2023</p> <p>Tous les professionnels sont rémunérés dès que la séance est effectuée Organisation régulière des réunions statutaires</p>

		<p>Dépôt des demandes de subventions complètes dans les délais</p> <p>Gestion rigoureuse des locaux permettant d'accueillir bénéficiaires et professionnels dans les meilleures conditions</p> <p>Transmission des données patients via Monsisra permettant d'organiser une coordination de tous les acteurs intervenant auprès du patient</p>
--	--	--

Parlons santé :

Des ateliers tout public pour parler prévention et santé.

Animés par des professionnels, ces séances abordent des thèmes comme l'alimentation, l'activité physique, la gestion du stress, les soins des pieds...

Ils se déroulent dans le département en partenariat avec les mairies, les maisons de santé, les centres sociaux...

4 séries d'ateliers soit 16 séances réalisées pour 112 bénéficiaires :

- Mai en partenariat avec la mairie de Jussac : 39 participants
- Juin en partenariat avec la mairie de Velzic : 20 participants
- Octobre en partenariat avec la mairie de Pleaux : 23 participants
- Décembre en partenariat avec la maison de santé de Vic-sur-Cère : 30 participants

Diab'éduc :

Parcours destiné aux diabétiques qui rencontrent des difficultés à équilibrer leur taux de sucre.

Le but est de mieux comprendre le principe et le fonctionnement des traitements (médicamenteux, conseils hygiéno-diététiques...).

Après avoir vu en consultation la diabétologue ou après un avis de téléexpertise le (la) patient(e) rencontre :

- l'infirmière pour travailler la surveillance (dextro, utilisation du Freestyle...) et/ou la gestion des médicaments (rôle, adaptation des doses d'insuline, techniques d'injection...).
- la diététicienne pour revoir les principes de l'alimentation équilibrée et les équivalences glucidiques.

Tous les jeudis, sur orientation de leurs médecins généralistes, le Dr Roques reçoit les personnes diabétiques, dans les locaux de CAP Santé 15.

Les 2 autres médecins diabétologues du département peuvent également adresser leurs patients grâce à une fiche de liaison qui leur a été transmise à cet effet.

Depuis juin 2023 101 patients ont été reçus.

L'équipe de coordination a travaillé sur les fonds propres de la structure, le matériel médical va être financé grâce à l'aide du Lion's club.

Ateliers mesure en continu du glucose :

Pour les personnes diabétiques équipées d'un capteur au bras nous proposons un atelier d'1h30 animé par une diabétologue ou une infirmière pour mieux comprendre l'intérêt du dispositif et être capable de l'utiliser correctement.

4 ateliers réalisés en 2023 pour un total de 16 participants.

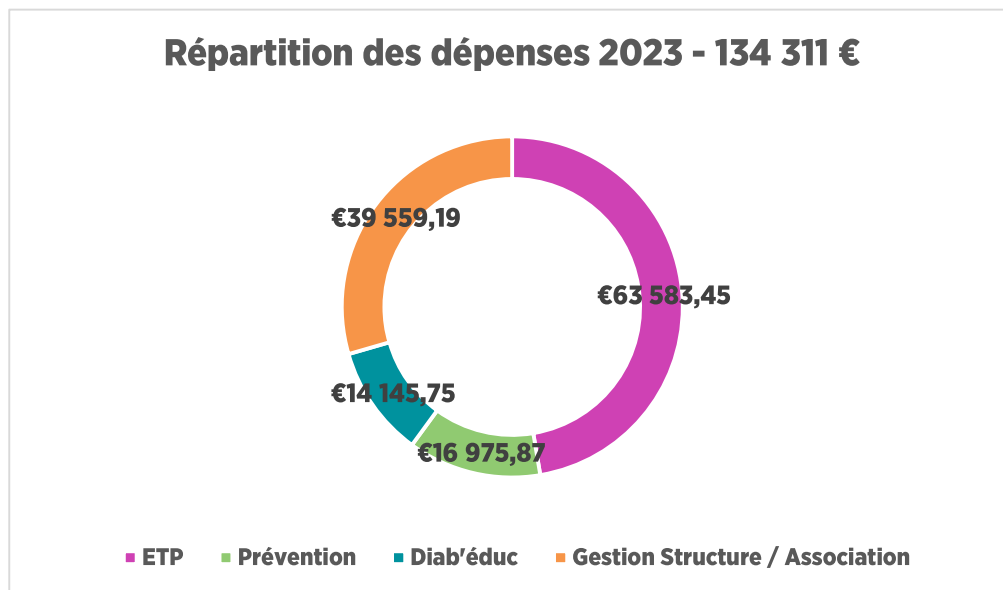
AAP Cancer :

- Participation à l'AG de la Ligue.
- Rencontre avec plusieurs professionnels intervenant dans les soins de support.
- Réunion de cadrage à l'ARS le 10/05/2023 : demande du bureau de stopper la coordination de ce parcours car malgré tous les efforts engagés nous le recrutement est laborieux. Sur demande de la directrice de l'ARS envoi d'un courrier officiel A/R.

Communication :

- Distribution des flyers ateliers de prévention dans les 4 communes (commerces, centre sociaux, panneaux d'affichage, réseaux sociaux, presse...).
- Distribution des flyers atelier de cuisine.
- Nouveaux flyers planning des ateliers par semestre avec inscription possible via le site internet.
- Mise à jour de la Page Facebook et du site internet.
- Mailing aux professionnels de santé et partenaires.
- Adhésion avec paiement en ligne.

LE BUDGET :



ETP : 47 %

→ **Salaires** : organiser et coordonner les parcours d'ETP (recruter des patients, réaliser les bilans éducatifs partagés, réaliser les bilans de synthèse, remplir les dossiers patients, planifier et organiser les séances collectives (contacts patients, professionnels, réservation de salle, préparation matériel et documents...), élaborer le contenu des séances, travailler sur les outils éducatifs, rencontrer les professionnels pour préparer leurs interventions, remplir les tableaux d'indicateurs d'activités, réaliser les évaluations annuelles, quadriennales, transmettre les informations au médecin traitant et aux professionnels éducateurs via la messagerie sécurisée), réaliser des séances éducatives individuelles et/ou collectives, établir un plan de communication, transmettre les indicateurs d'activités à l'ARS...

→ **Dérogations** : dédommagements des professionnels libéraux

→ **Frais structure** : loyer, charges, matériels et fournitures

→ **Frais de déplacements** : inclusions et/ou ateliers

Prévention : 13 %

→ **Salaires** : rencontrer les partenaires (communes, entreprises, centres sociaux, maisons médicales...) pour proposer et diffuser plus largement le dispositif Parlons santé, contacter les professionnels, établir un plan communication, réaliser les ateliers...

→ **Dérogations** : dédommagements des professionnels libéraux

→ **Frais structure** : loyer, charges, matériels et fournitures

→ **Frais de déplacements** : ateliers, mairies, centres sociaux...

Diab'éduc : 11 %

→ **Salaires** : appel aux patients pour préparer la consultation, documents à scanner dans le dossier doctolib, pré-remplissage des informations médicales, consultation avec l'IDE et la diététicienne

→ **Frais structure** : loyer, charges, matériels et fournitures

Structure / Gestion administrative : 29 %

→ Salaires : direction, gestion financière et comptable de l'association et de la structure, gestion sociale, accueil, organisation des réunions statutaires, réalisation des évaluations, des rapports financiers et d'activité, des dossiers de financement et demandes de subventions, plan de communication, réalisation et gestion du site internet et des réseaux sociaux...

→ Frais structure : loyer, charges, matériels et fournitures...

SUBVENTIONS ACCORDÉES EN 2023

ARS FIR - 70 780 €

FSE EUROPE - 39 935 €

CPAM : 7 000 €

Conseil départemental : 1 400 € (subvention investissement)



ANALYSE

En 2023 CAP Santé 15 c'est :

- Une association identifiée et reconnue pour ses actions de coordination, d'accompagnement et de prévention notamment dans le domaine de l'éducation thérapeutique.
- Une structure qui se renouvelle et propose de nouveaux accompagnements pour répondre au mieux aux besoins de la population (Diab'éduc, Atelier surveillance du glucose en continu, Parlons santé).
- Le soutien de 55 adhérents, la multidisciplinarité du comité de pilotage qui permet d'avoir un regard croisé sur les actions menées et d'imaginer de nouvelles pistes de travail.
- Des activités éducatives qui répondent à la fois aux besoins des bénéficiaires et des professionnels éducateurs mais aussi des professionnels qui les accompagnent au quotidien.
- Des outils de coordination pertinents qui facilitent la gestion des dossiers et le recueil des indicateurs, une transmission efficace des données pour une meilleure coordination des parcours.
- Une équipe de coordination complémentaire qui s'implique à la fois dans les parcours éducatifs des bénéficiaires et qui gère toute la logistique et l'organisation pour les professionnels, élément indispensable à la survie de programmes d'ETP ambulatoires.
- Un renouvellement de l'équipe pilote permettant des réflexions sur de nouveaux projets au bénéfice de l'éducation des patients.
- Une identité visuelle retravaillée avec des supports de communication adaptés.
- Des locaux qui permettent de réaliser l'accueil, les séances individuelles et les ateliers dans de bonnes conditions.

CAP Santé 15 permet :

- Aux patients de développer des compétences importantes pour leur qualité de vie, individuellement ou en groupe, d'avoir un lieu d'expression et de repère, des outils adaptés pour favoriser le développement de compétences d'auto-soins et psychosociales.
- D'avoir un réel impact sur l'amélioration de tous les paramètres liés à la pathologie.
- Aux professionnels de proposer de l'ETP de proximité et de terrain, de bénéficier d'un suivi des dossiers via l'équipe de coordination (messagerie sécurisée et dossier informatisé partagé), de s'appuyer sur des outils (référentiels de séances, supports pédagogiques...) et d'être fédérés autour d'un projet commun.
- Une participation au maillage du territoire grâce aux contacts réguliers avec les professionnels adhérents, non adhérents et les différents partenaires.
- La diffusion d'un message de prévention par la mise en place d'ateliers tout public afin que chacun puisse faire des choix éclairés et responsables pour sa santé.
- De mettre en place un parcours spécifique pour les patients diabétiques ayant des difficultés à équilibrer leur pathologie.



ORIENTATIONS

2024

- Poursuivre les accompagnements en éducation thérapeutique du patient OCADI en répondant au mieux aux besoins et attentes des personnes souffrant de maladies chroniques.
- Renforcer l'offre en ateliers de prévention Parlons Santé en partenariat avec les municipalités, les centres sociaux, les entreprises...et les étendre sur le territoire.
- Promouvoir Diab'éduc et les ateliers éducatifs « lecture du glucose en continu » auprès des professionnels, rechercher des financements pour pérenniser le parcours.
- Mettre en place des actions de prévention auprès du public scolaire.
- Développer des collaborations.



CAPSANTÉ₁₅

COORDINATION | ACCOMPAGNEMENT | PRÉVENTION